



Détournement de fond suite décès

Par **Bruno**, le **20/06/2011** à **16:40**

Bonjour,

Suite au décès de mon père survenu en février 2011, j'ai obtenu auprès de sa banque tous les relevés bancaires ainsi que son spécimen de signature depuis le décès de son épouse survenu un an au paravant.

J'ai constaté que de nombreux chèques avaient été frauduleusement émis par mes deux sœurs qui ont imité la signature de notre père. De plus le dernier mois d'hospitalisation, lorsque mon père était en phase terminale d'un cancer généralisé il a pour plus de 5000 E émis en chèque et retrait par carte bleue.

Est-il possible de porter plainte

1/- Pour faux et usage de faux en écriture de banque directement auprès du Parquet compétent ?

2/- A l'encontre de la banque -dans le but qu'elle se retourne contre les auteurs - pour défaut de devoir de vigilance et défaut d'obligation de vérification ?

J'ai également découvert, pendant que mon père était hospitalisé, qu'une de mes sœurs avait déclaré un accident avec la voiture de mon père qui était déclaré comme le seul conducteur.

La voiture a été réparée par l'assurance suite à une fausse déclaration.

3/- Y-a-t-il escroquerie à l'assurance ?